



Délibération DEL2022-110

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation : mercredi 16 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mil vingt-deux, le mardi vingt-deux novembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, LANGREZ Catherine, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, VASSELIN Denise, DUPONT Joël.

Pouvoirs : LEVOYER Thérèse, (pouvoir RIES Stéphanie), ROUXEL Dominique (pouvoir LACOLLEY Daniel), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), TRAVERT Dominique (pouvoir VASSELIN Denise).

Absent : Guillaume LELANDAIS

Secrétaire de séance : LANGREZ Catherine

Objet : DESIGNATION DELEGUEE SUPPLEANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE BARBEY D'AUREVILLY

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 28 mai 2020, Madame Thérèse Levoyer a été élue déléguée au Conseil d'Administration du Collège Barbey d'Aurevilly.

Compte tenu de son absence pour plusieurs semaines, il propose de désigner un ou une suppléant(e) afin de pourvoir à son remplacement, le prochain conseil d'administration étant prévu jeudi 24 novembre 2022.

A sa demande, se déclare candidate : Stéphanie RIES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- élit Stéphanie RIES, déléguée suppléante au conseil d'administration du collège Barbey d'Aurevilly.
- autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS